

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT TENUE LE MARDI
8 NOVEMBRE 2023, À 19 h, AU LOCAL 4109 DU PAVILLON MARIE-VICTORIN DE L'ÉCOLE
SECONDAIRE DE ROCHEBELLE.

Présences :**Pour représenter les parents**

- M. René Boudreau, président
- M^{me} Julie Baribeau
- M^{me} Aude Bourdon
- M. Aboubacar Fode Camara
- M^{me} Sonia Chenel
- M. Mahamady Ouedraogo

Pour représenter le personnel enseignant

- M^{me} Diane Beaulieu (substitut)
- M^{me} Nancy Bédard
- M^{me} Nathalie Demers
- M^{me} Marina Gonzalez
- M^{me} Geneviève Proteau
- M. Guillaume Roy

Pour représenter les élèves

- M^{me} Ana Maria Perilla Rodriguez (représentante secondaire 5)
- M. Simon Roy (représentant secondaire 4)

Pour représenter le personnel professionnel

- M^{me} Cynthia Marin

Pour représenter le personnel de soutien

Absente

Directeur de l'école

- M. Jasmin Bélanger

Absences annoncées

- M^{me} Valérie Gamache (représentante du personnel de soutien)
- M. Jacques Leblanc (représentant des parents)
- Johanne Boudreault (représentante du personnel enseignant)
- Mme Hanane Deha (représentant des parents) : Démission

1 OUVERTURE

1.1 MOT D'OUVERTURE

Le quorum étant constaté, la réunion débute à 19 h. Le président, M. René Boudreau, dirige le début de la rencontre et souhaite la bienvenue à tous les membres. Il fait part au conseil de la démission de M^{me} Hanane Deha, il fait savoir qu'il a communiqué avec elle et l'a remerciée de son implication au conseil. Il ajoute qu'il faudra prévoir des élections pour son remplacement et demande aux membres s'ils connaissent des parents à recommander pour son remplacement. Il poursuit en soulignant la présence de M. Zachary Dionne, stagiaire en sciences en 2e secondaire, qui assistera à la rencontre en tant qu'observateur. Il termine en remerciant tous les membres pour le temps qu'ils investissent au CÉ pour le bien de l'école publique.

1.2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1 OUVERTURE	DOCUMENTS
1.1 Mot d'ouverture	
1.2 Adoption de l'ordre du jour	Fichier
1.3 Intervention du public	
1.4 Adoption du procès-verbal de la réunion du 10 octobre 2023	Fichier
1.5 Suivi au procès-verbal	
1.6 Correspondance reçue	
1.7 Prise de photos des membres du CÉ	
2 DÉCISION	
2.1 Approbation de nouvelles sorties éducatives	Fichier
2.2 Kiosque d'information des cadets	
2.3 Règles de régie interne	Fichier
3 CONSULTATION	
3.1 Cadre de référence relatif à l'admission et aux critères d'inscription des élèves (CSSDD)	Fichier
4 DISCUSSION	
Aucune	
5 INFORMATION	
5.1 Chantiers et infrastructures : état de situation	
5.2 Rapport du président	
5.3 Rapport du trésorier	
5.4 Rapport du directeur	
5.5 Rapport du conseil des élèves	
5.6 Rapport du représentant au comité de parents	Fichiers (3)
6 AUTRES SUJETS	
6.1 Directive sur l'interdiction des cellulaires	
7 FERMETURE	
7.1 Interventions des membres	
7.2 Levée de la réunion	

Il est proposé par M^{me} Sonia Chenel et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Le directeur, M. Jasmin Bélanger, annonce que désormais le point *Approbation de nouvelles sorties* soit modifié par *Approbation de nouvelles sorties et activités éducatives ou de financement* et qu'il sera récurrent à l'ordre du jour.

1.3 INTERVENTION DU PUBLIC

Première intervention

Madame Amélie Desruisseaux-Talbot, membre du public, également maman d'élèves de 1^{re} et 4^e secondaire PEI, souhaite faire part aux membres du conseil de sa préoccupation par rapport à la question du cellulaire en classe. Elle mentionne que son souhait est que la nouvelle loi, mise en place par le ministère le 31 décembre, représente une occasion de trouver une façon de bien mettre en place ce projet. Elle suggère, entre autres, d'en profiter pour conscientiser les parents sur cette problématique de l'utilisation des cellulaires en classe. Elle parle de campagne de sensibilisation auprès de ceux-ci, puisqu'il s'agit aussi de la responsabilité des parents. Elle termine en remerciant le conseil de son accueil et son ouverture. Le président la remercie de son intervention et mentionne que le conseil prend bonne note de ses suggestions.

Deuxième intervention

Note : Le second sujet est également inclus dans le rapport du conseil des élèves pour le respect du temps alloué aux interventions.

Le conseil des élèves finissants, représenté par Léanne Langlois, Mathilde Bernard et Ana Maria Perilla Rodriguez, souhaitait soumettre un projet pour approbation par le conseil d'établissement. Leur présentation a été claire, bien étoffée et documentée.

Présenté lors de la campagne électorale des élèves et promesse de l'équipe, le « Projet cotons ouatés des finissants », se veut une campagne de financement sous forme d'événements afin de remettre à chaque finissant (tous programmes confondus) un coton ouaté souvenir aux couleurs de l'école.

Ce chandail arborera le logo de l'école, la mention « Finissant 2023-2024 » au dos et un dessin créé par un élève en arts, gagnant d'un concours de dessin. Il sera remis sans aucuns frais à tous les finissants. Les coûts d'un tel projet seront amassés via divers événements, tel un kiosque de vente de collations et boissons lors d'événements sportifs, des soirées d'improvisation avec entrées payantes, des parties amicales sportives opposant des élèves à d'anciens élèves, là aussi avec entrées payantes, et finalement, deux bals des neiges (un par cycle). De plus, les représentants souhaitent faire de la sollicitation auprès d'entreprises de la région possédées par des parents d'élèves finissants ou soutenant les projets étudiants et auprès des députés de la région. Pour terminer, certains d'entre eux s'inscriront à plusieurs concours d'entrepreneuriat afin d'y remporter des bourses.

Après avoir reçu des propositions et soumissions de fournisseurs, ils ont estimé les coûts du projet à 18 000 \$. Leur choix s'est porté sur l'entreprise Influence Sport, laquelle offre non seulement les meilleurs coûts pour un court délai de production, mais fournit également l'école depuis quelques années. Après analyse, l'équipe estime rencontrer adéquatement les frais prévus grâce à tous les moyens de financement mis en place.

Les trois représentantes concluent en remerciant le conseil de leur avoir permis de présenter leur projet et précisent que les délais de mise en place des divers événements, dont les bals des neiges, étant très courts, elles aimeraient obtenir une réponse le jour même.

Le président les félicite pour leur présentation et pour la sophistication du montage du projet et se dit emballé par celui-ci. Les responsables ont fait preuve de sérieux et de précision dans l'ensemble de leurs démarches. Le directeur et les membres du conseil les remercient et les félicitent pour la qualité de leur présentation.

Le directeur demande au conseil s'il autorise la démarche.

Des membres enseignants soulèvent le point voulant que ce genre de projet ne soit plus autorisé par le conseil depuis quelques années. Le conseil n'accepte plus de projets de financement, sauf ceux reliés à la Fondation de l'école ou à but de charité, comme pour la Fondation Terry Fox.

La question est posée quant à savoir si les règles concernant l'approbation des projets de financement devraient être revisitées.

Lors de la discussion, certains membres ont également suggéré de considérer le projet « cotons ouatés des finissants » parce qu'il s'agira d'un « don de chandail » à tous les finissants, d'un moyen de faire rayonner l'école et l'élève en arts et d'une opportunité de créer un sentiment de fierté et d'appartenance. Mais aussi que cela pourrait être une occasion de penser à certaines balises pour encadrer l'élaboration de projets du genre, qui, au final, favorisent grandement l'entrepreneuriat chez les jeunes. Le directeur souligne qu'il n'est pas ici question de sollicitation des parents.

Le président déclare que le projet devrait être accepté le jour même en raison des délais. Il suggère de l'approuver tout en considérant que le conseil amorce une démarche de réflexion afin d'apporter certaines modifications aux règles du conseil. Le directeur suggère également la création d'un sous-comité pour réviser les règles, ce que les membres du conseil acceptent.

APPEL AU VOTE

Le président appelle le vote pour l'approbation du « Projet cotons ouatés des finissants » tel que présenté afin que les démarches entreprises se poursuivent ceci, en considérant que le conseil d'établissement se donnera des balises pour accueillir d'autres projets du genre.

Résultats du vote :

- **Pour : 8**
- **Contre : aucun**
- **Abstention : 5**

CÉ24 11-23 Le « Projet cotons ouatés des finissants » tel que présenté est donc approuvé à l'unanimité par le conseil et le projet peut être entamé.

Création d'un sous-comité de révision des règles d'approbation de projets de financement

Le président procède à la création du sous-comité de révision des règles d'approbation de projets de financement.

Le sous-comité sera composé de :

- M. René Boudreau, président
- M. Jasmin Bélanger, directeur
- M^{me} Aude Bourdon
- M^{me} Diane Beaulieu (substitut)
- M^{me} Marina Gonzalez
- M. Guillaume Roy
- M. Simon Roy (représentant du conseil des élèves)

1.4 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 10 OCTOBRE 2023

**CÉ25
11-23** Il est proposé par M^{me} Nathalie Demers et résolu à l'unanimité que le procès-verbal du 10 octobre 2023 soit adopté tel que présenté.

1.5 SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 10 OCTOBRE 2023

Le président, Monsieur Boudreau et le directeur, Monsieur Bélanger, reviennent sur quelques points mentionnés lors de la dernière réunion et apportent des précisions :

- Le directeur débute en faisant suite à la préoccupation d'un parent d'élève en intervention du public concernant les inscriptions aux activités du midi. Il rapporte qu'il a fait un suivi auprès du responsable, le directeur adjoint M. Stéphane Francoeur. Ainsi, lors de la prochaine période d'inscription de janvier, certaines modifications seront apportées :
 - La fermeture de la période d'inscription sera revue afin de faciliter le processus.
 - Le délai pour les inscriptions selon les niveaux sera également reconsidéré.
 - Concernant la suggestion de sélection aléatoire : cela sera impossible malheureusement en raison du mode de paiement Sports +, qui ne permet pas ce type de sélection. Ce mode de paiement est d'ailleurs totalement sécuritaire, convivial et grandement apprécié.
- Le président mentionne que le représentant de la communauté, M. Steve Turmel a remis sa démission. Il indique au conseil qu'il a remercié ce dernier de son implication et demande aux membres du conseil s'ils connaissent des intéressés pour le remplacer.
- Le directeur revient sur le point soulevé concernant les rencontres de parent. Il mentionne que la formule sera revue l'an prochain pour la 1^{re} secondaire à la suite des demandes reçues pour des rencontres en présentiel. Il en profite pour mentionner que les prises de rendez-vous pour la rencontre virtuelle de novembre seront amorcées dans les jours suivants.
- Monsieur Bélanger termine en indiquant au conseil que la réponse à la demande d'agrandissement en lieu et place de la passerelle devrait être reçue à la fin de l'année scolaire. Par ailleurs, le CSSDD a fait la demande pour la construction d'une nouvelle école secondaire. Ce qui pourrait contribuer à l'acceptation du projet d'agrandissement si le ministère préfère une option moins dispendieuse d'agrandissement plutôt que les coûts engendrés par une nouvelle construction.

1.6 CORRESPONDANCE REÇUE

Le président informe le conseil qu'il a reçu une correspondance concernant les Olympiades québécoises des métiers et des technologies. Il en prendra connaissance et si cela s'avère pertinent pour l'école, il transmettra l'information au conseil à la prochaine rencontre.

1.7 PRISE DE PHOTO DES MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

On procède à la prise de photos de groupe des membres du conseil.

2 DÉCISION

D07
11-23

2.1 APPROBATION DE NOUVELLES SORTIES ÉDUCATIVES

Le directeur présente le tableau modifié des sorties éducatives. En effet, des sorties ont été ajoutées depuis la dernière rencontre :

- Bénévolat à Saint-Vincent-de-Paul Saint-Mathieu — 1^{re} à 5^e PMP et PEI
- Bénévolat auprès des personnes âgées (bingo, dessin, causerie et petit spectacle de talents) — CHSLD Jardins Haut St-Laurent et 2 autres RPA — 1^{re} à 5^e PMP et PEI
- Emballage des aliments des clients afin d'amasser des sous pour le comité SOPAR de Rochebelle — Maxi de Saint-Augustin — 2^e à 5^e PMP et PEI
- Séjour avec coucher au site amérindien Tsonontwan — 1^{re} à 5^e PMP et PEI et francisation
- École de cirque — 1^{re} PMP
- Théâtre Le Trident — 3^e PEI

Certains membres font remarquer qu'il faudrait procéder à un changement de dénomination de l'un des titres d'activité et remplacer le terme « amérindien » par « autochtone ». Toutefois, le site Internet de l'organisme lui-même comporte ce terme et se présente sous cette dénomination. Il demeurera donc écrit ainsi.

CE26
11-23

Il est proposé par M^{me} Sonia Chenel et résolu à l'unanimité d'approuver toutes les nouvelles sorties éducatives présentées.

AJOUT

En ajout au point sur les nouvelles sorties éducatives, M^{me} Geneviève Proteau demande au conseil d'adopter le projet de voyage de niveau pour les 1^{re} et 2^e secondaires PMP à Baie-Comeau et Tadoussac du 30 mai au 2 juin 2024. Pour un montant de 800 \$, les élèves visiteront la Manic-5, iront en croisière aux baleines et profiteront de diverses activités de plein air comme de la randonnée en sentiers forestiers. Ce voyage sera ajouté au tableau des voyages de niveau.

CE27
11-23

Il est proposé par M^{me} Aude Bourdon et résolu à l'unanimité d'approuver le voyage de niveau pour les 1^{re} et 2^e secondaires PMP tel que présenté et qu'il soit ajouté au tableau des offres de voyages de niveau pour l'année scolaire 2023-2024.

Don à la Fondation

En lien avec la présentation des nouvelles activités, en tant que responsable de la Fondation de l'école, M^{me} Nathalie Demers porte à l'attention du conseil une activité d'élèves ayant eu lieu en septembre et qui n'est pas incluse au tableau. Dans le cadre de la journée Monde et passions du 3^e secondaire, les élèves de huit groupes ont marché dans les sentiers de la base de plein air de Sainte-Foy. Commandités par des membres de leur famille ou de leur entourage, les élèves ont ainsi amassé un montant total de 425 \$ qu'ils ont remis à la Fondation de l'école.

Le conseil félicite les élèves pour leur implication.

2.2 KIOSQUE D'INFORMATION DES CADETS

Le directeur informe les membres du conseil que M. Olivier Barbeau, responsable de l'organisation des activités des cadets, a demandé l'autorisation de tenir certains midis un kiosque d'information sur le programme de cadets. Monsieur Bélanger ajoute que les détails concernant ce kiosque seront transmis prochainement et demande au conseil son aval pour la mise en place de ce kiosque.

**CE28
11-23** Il est proposé par M. Guillaume Roy et résolu à l'unanimité d'approuver la mise en place d'un kiosque des cadets.

D08 11-23 2.3 RÈGLES DE RÉGIE INTERNE

Le directeur rappelle que le document *Règles de régie interne du conseil d'établissement de l'école secondaire De Rochebelle* a été transmis à tous pour approbation. Pour sa part, il n'a pas vu de modifications à apporter sauf en ce qui concerne la réflexion à venir sur l'approbation de projets de financement. Des membres attirent l'attention sur deux coquilles : en bas de page de l'ensemble du document, il faudra mettre une majuscule au « de » à De Rochebelle et deuxièmement, faire également la même correction dans le titre du document en page 2.

**CE29
11-23** Il est proposé par M^{me} Sonia Chenel et résolu à l'unanimité d'approuver les Règles de régie interne du conseil d'établissement après y avoir apporté les corrections mentionnées.

3 CONSULTATION

D09 11-23 3.1 CADRE DE RÉFÉRENCE RELATIF À L'ADMISSION ET AUX CRITÈRES D'INSCRIPTION DES ÉLÈVES (CSSDD)

Le *Cadre de référence relatif à l'admission et aux critères d'inscription des élèves* du Centre de services scolaire des Découvreurs a été transmis aux membres du conseil pour approbation. M. Jasmin Bélanger fait la lecture des changements apportés au document. Après lecture, les membres du conseil indiquent qu'ils n'ont aucune modification ou objection.

**CE30
11-23** Il est proposé par M^{me} Sonia Chenel et résolu à l'unanimité d'approuver le *Cadre de référence relatif à l'admission et aux critères d'inscription des élèves* du Centre de services scolaire des Découvreurs.

4 DISCUSSION

Aucune.

5 INFORMATION

5.1 CHANTIERS ET INFRASTRUCTURES : ÉTAT DE SITUATION

Le directeur met au courant les membres du conseil de l'évolution des chantiers se déroulant à l'école :

- Les architectes procèdent à une étude de faisabilité pour la construction d'un amphithéâtre au PGV.
- Il mentionne que l'option de transformer la salle Simonne-Monet-Chartrand serait difficile puisque sous celle-ci se trouve le magasin scolaire, qui nécessite ce grand espace.

- En ce qui concerne la mise sur la glace du projet de tramway de la Ville de Québec, les travaux à l'école se poursuivent tout de même ; incluant la réfection et la relocalisation des terrains de soccer et de football directement en lien avec le projet de tramway.

5.2 RAPPORT DU PRÉSIDENT

Le président, M. René Boudreau, n'a pas de rapport à présenter au conseil pour la présente rencontre.

5.3 RAPPORT DU TRÉSORIER

Le trésorier, M. Mahamady Ouedraogo, n'a pas de rapport à présenter au conseil. Le budget du conseil d'établissement sera présenté lors de la prochaine rencontre en décembre.

5.4 RAPPORT DU DIRECTEUR

Le directeur présente son rapport au conseil.

- Tout d'abord, Monsieur Bélanger tient à féliciter l'équipe de la vie étudiante et le conseil étudiant pour la tenue de la fête d'Halloween. Il y a eu un fort taux de participation, les jeunes étaient enthousiastes et tout s'est déroulé dans une belle ambiance.
- Il informe le conseil que les équipes sportives de l'école performant très bien et que leur saison se passe remarquablement jusqu'à présent.
- Il revient sur la grève de 2 h 30 ayant eu lieu quelques jours avant. Tout s'est très bien passé, le personnel s'étant montré très respectueux.
- Il souligne également le grand succès rencontré par la tenue des portes ouvertes qui ont connu un fort achalandage. Succès notamment par rapport au nombre d'inscriptions aux examens d'admission au PEI. Il tient à féliciter toute l'équipe-école pour son implication de près ou de loin et remercie le président et les membres du conseil présent lors de l'événement.
- Finalement, il revient sur un événement survenu le jour même lors d'un cours d'éducation physique dispensé à la piscine. En effet, un élève a eu un malaise et s'est retrouvé en détresse. L'équipe d'enseignants présents a parfaitement géré la situation et l'élève se porte très bien. Une équipe de soutien a également été mise en place pour accompagner les élèves et le personnel présents ayant pu en être affectés. Finalement, un communiqué a été transmis aux parents des élèves concernés pour les aviser et les rassurer.

5.5 RAPPORT DU CONSEIL DES ÉLÈVES

En raison du temps ayant été imparti au conseil des élèves finissants au point 1.3 *Intervention du public*, seul le représentant de 4^e secondaire, M. Simon Roy, a présenté un rapport :

- Après avoir recueilli les commentaires des élèves, il apparaît que la grande majorité trouve l'école malpropre. Ils déplorent le manque trop fréquent de papier hygiénique et/ou de papier pour s'essuyer les mains dans les salles de bains et la malpropreté des lieux (tant dans les salles de bains, les locaux de classe, les cubicules de musique, que dans les couloirs et les espaces communs). Le directeur répond que de nombreuses notifications au service d'entretien ont été faites et qu'il a porté la situation à l'attention de la direction du service des ressources matérielles. L'école est en attente d'un suivi.

- Le représentant porte également à l'attention de la direction et du conseil que les élèves ont remarqué une augmentation des cas de vapotage partout dans l'école, mais surtout dans les salles de bain. Le directeur répond que l'équipe-école est au courant de la situation et y remédiera.
- Finalement, M. Roy signale également que les élèves constatent de nombreux attroupements et des difficultés à circuler dans les escaliers et les couloirs en raison du grand achalandage dans le pavillon. Monsieur Bélanger explique qu'en raison des travaux au PFL, les élèves ont tous été relocalisés dans les autres pavillons et que l'école accueille présentement un nombre très élevé d'élèves. Il précise que l'équipe-école partage les préoccupations des élèves quant à la propreté, à la qualité de l'air et à la santé et à la sécurité de tous et que des démarches sont en cours.

D10
11-23

5.6 RAPPORT DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS

Le représentant au comité de parents, M. Jacques Leblanc, étant absent puisqu'il assiste à une rencontre du comité, le président fait la présentation des trois documents transmis par M. Leblanc :

D11
11-23

- Compte-rendu de la rencontre du Comité de parents du 11 octobre 2023
- Bulletin d'information de la rencontre du 11 octobre 2023
- Le calendrier des rencontres du Comité

D12
11-23

Dans le *Tableau des suivis de dossiers* présenté, il est fait mention des résultats des cours d'été offerts en ligne aux élèves de 2^e cycle et des réflexions et questionnements du comité de parents quant à celui-ci.

En ajout au sujet des cours d'été, le directeur précise que les Services éducatifs du Centre de services scolaire lui enverront un rapport détaillé des résultats et qu'il présentera le tout au conseil.

6 AUTRES SUJETS

Aucun.

7 FERMETURE

7.1 INTERVENTION DES MEMBRES

Aucune intervention.

7.2 LEVÉE DE LA RÉUNION

CÉ31
11-23

Il est proposé par M^{me} Sonia Chenel et résolu à l'unanimité que la réunion soit levée à 21 h 36.

René Boudreau
Président

Jasmin Bélanger
Directeur

Natalie Lavallée
Secrétaire